



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités Athlétiques
14 rue de Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX
Téléphone : 01.49.42.23.64 - Télécopie : 01.49.22.23.60
E-mail : athletisme@fsgt.org
Site : <https://cf2a.wordpress.com>



Mémorial Maurice BAQUET

Championnat de France FSGT par équipes d'ATHLETISME sur PISTE



Dimanche 16 octobre 2016

Stade Auguste Delaune

Rue du 19 mars 1962 - 93200 SAINT DENIS

Maurice BAQUET... sa VIE

**La vie de Maurice Baquet s'identifie étroitement à la naissance,
au développement du sport français moderne.**

Né le 10 mars 1897, Maurice BAQUET était le symbole de l'honnêteté et du courage. L'affection profonde qu'il portait aux enfants et aux jeunes n'avait d'égale que son incommensurable bonté. Sa jeunesse de corps et d'esprit faisait l'admiration de tous. Un enthousiasme débordant, une activité extraordinaire, une compétence reconnue internationalement étaient les caractéristiques fondamentales de son attachante personnalité.

Ancien moniteur chef à l'École Normale de Gymnastique militaire de Joinville-le-Pont, entraîneur national à la Fédération Française d'Athlétisme et chargé de la préparation olympique des Jeux en 1936, élément déterminant de la réorganisation du sport polonais après la première guerre mondiale, chargé de la préparation sportive à la Fédération Française de Football, il fut en tout point un éducateur et un animateur remarquable.

Venu au Professorat d'Éducation Physique, il enseigne au Lycée Hoche à Versailles, au Lycée Buffon à Paris et accepte avec beaucoup de réticences, étant donné sa grande modestie, la direction technique de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique en 1935. A la Libération, il devient directeur technique de l'Institut National des Sports. Tels sont les postes officiels qui ont jalonné une carrière qui l'a mené aux quatre coins de l'Europe.

Prêtant bénévolement son concours à la Fédération depuis 1935, il y adhéra définitivement dix ans plus tard, alors qu'il savait parfaitement qu'il mettait ainsi en cause sa quiétude personnelle. Il participa au Cours Supérieur d'Éducation Physique de l'Université organisé au Lycée Michelet en 1933, sa participation désintéressée, enthousiaste, aux cours d'éducateurs sportifs que notre Fédération organisait dans la vieille Maison des Syndicats, de l'avenue Mathurin-Moreau.

Pourquoi ne pas dire encore son désintéressement total quand il fut appelé à prendre de hautes responsabilités à l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique, dans les locaux provisoires du boulevard Jourdan.

**Jamais, Maurice Baquet n'a reculé devant les tâches les plus rudes,
les plus difficiles, apparemment les plus insurmontables, excluant
toujours de ses démarches toute préoccupation d'ordre personnel.
C'était un homme de devoir.**



Le mot de Saint-Denis US - Athlétisme...

La ville de Saint-Denis et la section d'athlétisme de Saint-Denis Union Sports sont très honorées de se voir confié l'organisation du mémorial Maurice Baquet 2016 (Championnat de France FSGT d'athlétisme par équipes).

Cette épreuve fête cette année ses quarante ans. Saint-Denis, qui a participé à toutes ses éditions, ne l'a pas accueillie depuis 1991. Nous recevrons avec grand enthousiasme, la trentaine d'équipes réparties en deux divisions nationales Hommes et Femmes, qui participeront à cette compétition. Nous leurs souhaitons de s'affronter dans un esprit de loyauté et de fraternité, comme le symbolise très bien le slogan que nous portons sur nos maillots de champions fédéraux : "**L'adversaire est l'ami qui me fait progresser**".

Pour l'occasion, nous souhaitons mettre à l'honneur **Louis ROUILLON, "P'tit Louis"**, Grand responsable de la FSGT, du sport dionysien et plus particulièrement de l'athlétisme. Il est adhérent du club de Saint-Denis Union Sports depuis sa création, en 1945. Après sa carrière sportive, comme footballeur, puis athlète, il s'est énormément investi en tant qu'entraîneur et dirigeant. Il s'est occupé de nombreux athlètes, jusqu'au niveau international pour certains. Il a beaucoup œuvré pour développer le "sport pour tous", tout particulièrement dans les cités populaires de Saint-Denis. Il s'est aussi consacré à promouvoir le sport féminin. Avec lui, la FSGT a été particulièrement novatrice dans les années 1980. Elle a inscrit, dès cette époque, au programme de ses compétitions, les courses de steeple, le lancer du marteau, le triple saut et le saut à la perche pour les femmes. Puis plus récemment le décathlon féminin. "Ptit Louis" a aussi fait partie de l'équipe, qui a créé le meeting international d'athlétisme de Saint-Denis, qui s'est déroulé au stade Auguste Delaune de 1984 à 1998, puis au stade de France depuis 1999. Il a ainsi contribué au rayonnement international de notre ville. Ce qui a aussi permis à de nombreux dionysiens de voir concourir, dans notre ville, les plus grands athlètes.

Enfin, nous remercions, par avance, le service des sports de la ville de Saint-Denis, la commission fédérale des activités athlétiques FSGT, la commission de Seine-Saint-Denis d'athlétisme FSGT et tous les bénévoles du club de Saint-Denis Union Sports. Leurs aides précieuses contribueront à la réussite de cette grande manifestation sportive.

Respect et solidarité

Bruno COLOMBI

(Pour le collectif d'encadrement de la section d'athlétisme
de Saint-Denis Union Sports)



Organisation générale...

Pour permettre à chaque équipe (de club et/ou de comité) engagée de prendre part à une compétition intéressante, il a été décidé de ne réaliser que 2 poules "Nationale 1" et "Nationale 2".

- ☛ **En Nationale 1** se retrouvent les équipes "les meilleures" de la saison passée.
- ☛ **En Nationale 2** se retrouvent toutes les autres équipes → 1 équipe incomplète peut bien évidemment participer même si elle ne peut pas aligner un-e athlète sur chaque épreuve !

CATÉGORIES d'AGE

Les catégories d'âge de la saison sportive (à compter du 01 septembre) sont les suivantes...

MINIMES	né(e)s en 2002 – 2003
CADETS	né(e)s en 2000 – 2001
JUNIORS	né(e)s en 1998 – 1999
SENIORS 1/2	né(e)s entre 1978 et 1997
VÉTÉRANS 1/2/3/4/5	né(e)s en 1977 et avant

ENGAGEMENTS

Les engagements (*toutes les équipes doivent s'engager, même celles classées l'année précédente*) doivent être réalisés sur les formulaires joints au présent dossier et doivent obligatoirement être accompagnés de leur règlement :

- ⇒ **Nationale 1** **30,00 Euros par équipe**
- ⇒ **Nationale 2** **25,00 Euros par équipe**

ÉPREUVES

La réglementation du Mémorial Maurice BAQUET a été faite pour permettre à un maximum d'équipes de participer et d'être classées.

NATIONALE 1 = 18 épreuves + 1 relais → Formation d'une équipe complète avec 10 athlètes	
MASCULINS N1	100 – 200 – 400 – 800 – 1500 – 3000 – 110 haies – 400 haies – 3000 Steeple – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1
FÉMININES N1	100 – 200 – 400 – 800 – 1500 – 3000 – 100 haies – 400 haies – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1
NATIONALE 2 = 14 épreuves + 1 relais (on enlève le 200 m, le 110/100 haies, le 800 m, le 3000 steeple) → Formation d'une équipe complète avec 7 athlètes	

MASCULINS N2	100 – 400 – 1500 – 3000 – 400 haies – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1
FÉMININES N2	100 – 400 – 1500 – 3000 – 400 haies – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1

☛ **Un seul athlète par épreuve. Un athlète, selon sa catégorie d'âge, est autorisé à faire deux épreuves plus le relais**

Épreuves autorisées... Les épreuves du programme sont celles des séniors 1

- × **Les MINIMES** sont exceptionnellement autorisés (pour compléter une équipe) à concourir sur : 100 – 800 – 3000 – 3 km marche – les 4 sauts + relais
- × **Les CADETS** : 100 – 200 – 800 – 1500 – 3000 – 3 km marche - + les 4 sauts + 2 lancers légers (javelot et disque) + relais
- × **Les JUNIORS, SENIORS et VÉTÉRANS** peuvent participer à toutes les épreuves.

☛ **Tout manquement à ce règlement entrainera la disqualification de l'athlète**

CONSTITUTION des POULES Maurice Baquet 2016 - SAINT DENIS

Deux poules sont mises en place :

- une poule "NATIONALE 1" de six équipes
- une poule "NATIONALE 2" avec les autres équipes

☛ **Il ne peut y avoir deux équipes d'un même club en Nationale 1 ou Nationale 2**

La constitution des poules est faite à partir des résultats du Mémorial Maurice BAQUET 2015 à AUBY.

NATIONALE 1	
FEMMES	HOMMES
ES STAINS	SAINT DENIS US
ACM AUBERVILLIERS	ES STAINS
USM AUDONNIENNE	USM AUDONNIENNE
AUBY AC	BLANC MESNIL SA
SAINT DENIS US	AUBY AC
BLANC MESNIL SA	ASG BAGNOLET
NATIONALE 2	
FEMMES	HOMMES
AS MONTOISE	AS MONTOISE
ASG BAGNOLET	CM AUBERVILLIERS
ACM AUBERVILLIERS 2	SAINT DENIS US 2
ACM AUBERVILLIERS 3	ACM AUBERVILLIERS
Etc.	ASG BAGNOLET 2
	ES STAINS 2
	Etc.
auxquelles VIENDRONT S'AJOUTER toutes les nouvelles équipes de clubs et/ou de comités	

RÉCOMPENSES

Nationale 1 Masculins & Féminines	<p>☺ <i>médaille d'OR et maillot de CHAMPION de France FSGT à chaque membre de l'équipe classée 1^{ère}</i></p> <p>☺ <i>médaille d'ARGENT à chaque membre de l'équipe classée 2^{ème}</i></p> <p>☺ <i>médaille de BRONZE à chaque membre de l'équipe classée 3^{ème}</i></p> <p>☺ <i>CHALLENGE remis à titre définitif à l'équipe classée 1^{ère}</i></p> <p>☺ <i>COUPE aux deuxième et troisième équipes</i></p>
Nationale 2 Masculins & Féminines	<p>☺ <i>COUPE à chacune des trois premières équipes</i></p>

RÉCOMPENSE CLASSEMENT MIXTE FEMMES & HOMMES

Ce classement s'effectue dans les poules "Nationales 1 et 2". Il faut au moins 3 clubs présents femmes et hommes dans chaque poule. Le nombre de points est l'addition des classements femmes et hommes dans chaque poule. Les 3 premiers clubs de chaque poule sont récompensés.

MONTÉES & DESCENTES

La poule NATIONALE 1 (hommes et femmes) devant être constituée de 6 équipes, les montées et descentes seront adaptées en tenant compte de la règle suivante :

Nationale 1 L'équipe classée 6^{ème} descend en Nationale 2

Nationale 2 L'équipe classée 1^{ère} monte en Nationale 1

☛ **Rappel** Une équipe 2 ne peut monter en N1 si l'équipe 1 du club s'y maintient.

ATTENTION... PRENEZ NOTE...

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit avoir été enregistrée au siège du comité d'appartenance et de la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de **la licence omnisports de la saison en cours, validée, année civile ou saison sportive**. A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence, dûment qualifiée et revêtue d'une photographie d'identité.
- **Le club doit être en règle** de tous les aspects **administratifs et financiers**.
- **Le droit d'engagement doit obligatoirement être joint à l'engagement** (chèque à l'ordre de la F.S.G.T.). Pour les clubs qui n'auront pas réglé LEUR ENGAGEMENT, leurs équipes ne pourront pas

participer à ce championnat.

- Les athlètes doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club ou du comité** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté lors de la remise des récompenses.
- **En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.), la CF2A se réserve le droit de modifier et/ou d'adapter ses réglementations et/ou horaires des épreuves. Les clubs, athlètes et officiels concernés seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.**
- **Pour démarrer la compétition à l'heure, nous demandons aux clubs de nous envoyer leur composition d'équipe 15 jours avant le mémorial. Les clubs pourront nous donner les modifications le jour-même à leur arrivée.**

LISTE des HÉBERGEMENTS

HÔTEL F1 1* SAINT-DENIS CENTRE BASILIQUE	11 avenue Lénine, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)891705377
HÔTEL F1 1* SAINT-DENIS STADE	Rue de la Cokerie Avenue Francis de Pressencé, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)891705378
HÔTEL MODERNE 2*	4 bis rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148201715
EUROHÔTEL SAINT-DENIS BASILIQUE 2*	100-102 Rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)157324688
B&B HÔTEL 2* PARIS SAINT-DENIS PLEYEL	36, Boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)892702216
IBIS 3* SAINT-DENIS STADE OUEST	20, rue Jules Saulnier, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148094810
CAMPANILE 3* PARIS SAINT-DENIS QUAI DE SAINT-OUEN	2 Quai De Saint Ouen, 2 Boulevard De Libération, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148202988

MOYENS d'ACCÈS

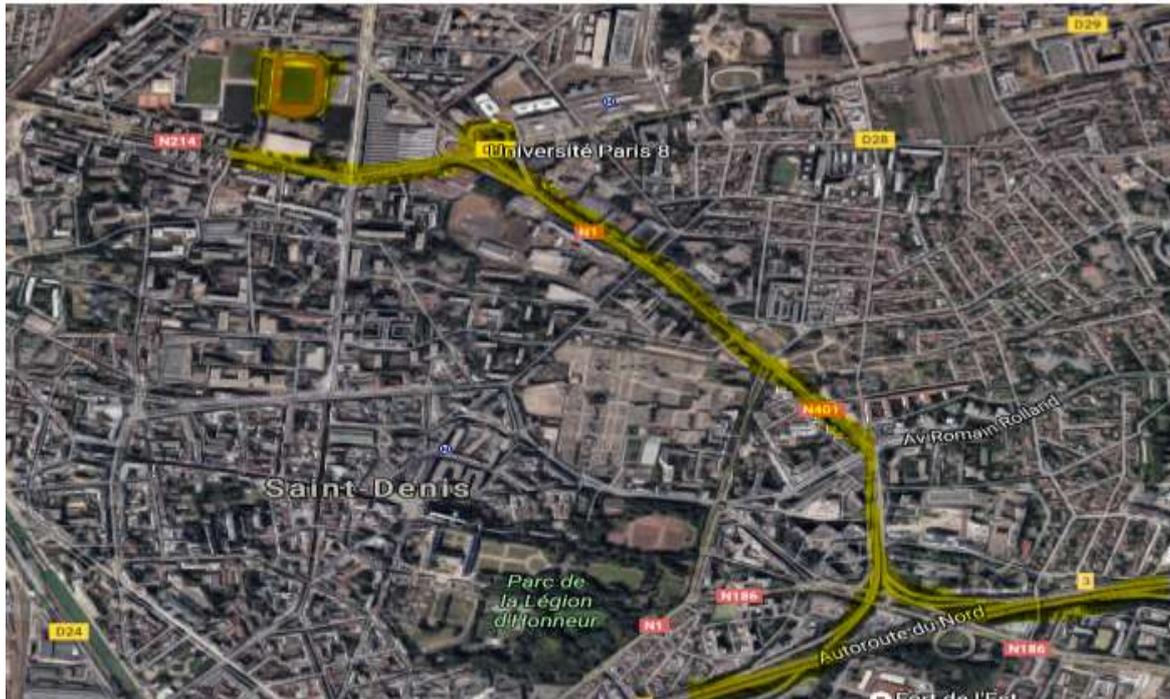


En transport en commun :

Métro ligne 13 – Station "Saint-Denis Université"
Tramway T5 – Arrêt "Roger Sémat"



 Par la route :



En venant de Lille
Sortie 3 puis à
droite
Direction Saint-
Denis universités

En venant de Paris
porte de la Chapelle
Prendre sortie 3

ACCUEIL

► PARKING :

- Dans le stade pour les cars venant de province et pour les minibus : (accès par l'avenue du colonel Fabien).
- Autour du stade pour les voitures.

► SECRÉTARIAT :

- Salle de préparation physique, sous la tribune.

► VESTIAIRES : Femmes N° 1 et 3 - Hommes N° 2, 4 et 5

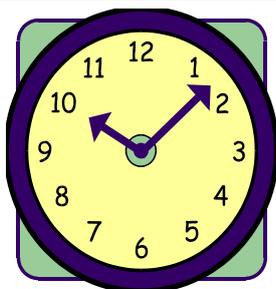
- Ne rien laisser dans les vestiaires ! ils resteront ouverts et sans surveillance.
- Respect des lieux.

► SÉCURITÉ :

- Il sera fait appel aux pompiers en cas d'urgence.
- Merci aux clubs de prévoir leur pharmacie.

► RESTAURATION : buvette sur place.

HORAIRES



09H30

Ouverture du Secrétariat

- Dépôt des compositions d'équipes
- Dépôt des licences pour contrôle

10H15

Formation du Jury

10H30

Début de la compétition

Horaires des courses		Horaires des concours	
10H30	3000 marche F (**)	10H30	Poids M (***) 7 kg Disque F (***) 1 kg Javelot M (***) 800 g Longueur M (***)
11H00	3000 marche M (**)	11H00	Hauteur F (***)
11H30	400 m haies M (N1/N2) 0,91m 400 m haies F (N1/N2) 0,76 m	11H00	Perche F et M (N1-N2)
11H50	400 m M (*) 400 m F (*)	12H00	Longueur F (***) Disque M (***) 2 kg
12H00	800 m M (N1) 800 m F (N1)		
12H20	1500 m M (*) 1500 m F (*) COUPURE COURSES	13H00	Hauteur M (***) Poids F (***) 4 kg Javelot F (***) 600 g
13H15	200 m M (N1) 200 m F (N1)	13H30	Triple Saut M (***) Marteau M (N1-N2) 7 kg
13H45	3000 m F (**)		
14H00	3000 m M (**)		
14H15	110 m haies M (N1) 1,06 m	15H00	Triple Saut F (***) Marteau F (N1-N2) 4 kg
14H30	100 m haies F (N1) 0,84 m		
15H00	100 m M (*) 100 m F (*)		
15H45	3000 m steeple M (N1)		
16H15	Relais 500+400+300+200+100 masculins puis féminines		
16H30	Proclamation des résultats et remise des récompenses		

(*) une série par poule N1 puis N2

(**) une course N1 – N2

(***) un concours N1 – N2



Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la FSGT
Composition Équipe FÉMININE – Mémorial M. BAQUET 16/10/2016 - SAINT DENIS

CLUB ou COMITE _____

Équipe N° _____ **Poule** _____ **N1** _____ **N2** _____

Responsable de l'équipe _____ Tél. _____

ÉPREUVE	NOM	PRÉNOM	Né(e) en	Licence FSGT N°
100 mètres				
200 mètres (*)				
400 mètres				
800 mètres (*)				
1500 mètres				
3000 mètres				
100 haies (*)				
400 haies				
Marche (3.000)				
Hauteur				
Longueur				
Triple Saut				
Perche				
Poids				
Disque				
Javelot				
Marteau				
Relais	500			
	400			
	300			
	200			
	100			

(*) sauf en N2

NOM - Prénom = deux officiels N1/N2 par équipe engagée





Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la FSGT
Composition Équipe MASCULINE – Mémorial M. BAQUET 16/10/2016 - SAINT DENIS

CLUB ou COMITE _____

Équipe N° _____ **Poule** _____ **N1** _____ **N2** _____

Responsable de l'équipe _____ Tél. _____

ÉPREUVE	NOM	PRÉNOM	Né(e) en	Licence FSGT N°
100 mètres				
200 mètres (*)				
400 mètres				
800 mètres (*)				
1500 mètres				
3000 mètres				
110 haies (*)				
400 haies				
Steeple (3.000) (*)				
Marche (3.000)				
Hauteur				
Longueur				
Triple Saut				
Perche				
Poids				
Disque				
Javelot				
Marteau				
Relais 500				
400				
300				
200				
100				

(*) sauf en N2

NOM - Prénom : deux officiels N1/N2 par équipe engagée





Mémorial Maurice BAQUET

Championnat de France FSGT
d'ATHLETISME sur PISTE par équipes
St Denis - Dimanche 16 octobre 2016

Formulaire d'Engagement

CLUB ou COMITE

Responsable de l'équipe _____

Adresse _____

CODE POSTAL _____ **VILLE** _____

Téléphone D _____ **T** _____ **P** _____

Email : _____ @ _____

engage

équipe(s) féminine(s)

et

équipe(s) masculine(s)

et règle la somme

N1 30,00 euros x _____ **équipe(s)** = _____

N2 25,00 euros x _____ **équipe(s)** = _____

Total =

_____ **euros**

Formulaire à retourner dûment rempli et accompagné du versement correspondant à :
F.S.G.T. – Commission Fédérale des Activités Athlétiques
14 rue SCANDICCI – 93508 PANTIN CEDEX
avant le 05 octobre 2016. Merci.

